

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du lundi 18 septembre 2023

Délibération CA n° 202309-09

NOTE DEMANDE DE SUBVENTION REGION POUR LE FONCTIONNEMENT 2023 DE NORMANDIE VALORISATION

Depuis sa création en 2015, la Région Normandie apporte un soutien annuel très significatif à Normandie Valorisation, notamment au travers d'une contribution annuelle de 422 000 euros attribuée au fonctionnement de Normandie Valorisation, dispositif mutualisé dédié au transfert technologique et labellisé France 2030.

Les principaux objectifs poursuivis par Normandie Valorisation sont au nombre de trois :

- Maximiser les transferts vers le monde socio-économique :
 - En transformant des résultats de laboratoire en produits/usages /services répondant à un besoin économique &/ou sociétal ;
 - En transférant des innovations au monde socio-économique sous une forme ad'hoc et permettant d'envisager la pérennité du transfert : Licences, Création de start-ups, « joint-ventures », TPEs ;
- Contribuer à la montée en compétence des professionnels en place dans les cellules de valorisation sur des expertises métiers traditionnellement absentes ;
- Pérenniser le fonds en l'auto-régénérant sur une période de 10 ans.

Le Conseil d'Administration approuve la demande de subvention à la Région Normandie pour le fonctionnement 2023 de Normandie Valorisation.

Résultats des votes

Nombre de votants : 34

Pour à l'unanimité par 34 voix

Adoptée en Conseil d'Administration du 18 septembre 2023,

Le Président de Normandie Université,

Ronan CONGAR

